

Explication du jugement

Il existe deux grandes lignes de mouvements :

- Les mouvements imposés :
Ils sont composés de 6 mouvements (notés A à F) et chaque mouvement a une note de départ différente, croissant avec la difficulté du mouvement. La gymnaste fait son exécution, le juge note les différentes fautes.

La note ainsi établie : **Note finale = Note de départ - fautes**

En compétition il existe 3 niveaux :

Division Régionale (équipes poussines/benjamines): A finalité régionale

Division Interrégionale (équipes benjamines/minimes): A finalité de zone

Critérium (benjamines/minimes): A finalité France (championnat de France)

- Les mouvements libres :
Dans les mouvements libres (Fédéral C, B ou A, National et International).
Note A : c'est une note de difficultés. Elle part de 0 et augmente en fonction des éléments que la gymnaste présente. Dans le code de pointage internationale de la fédération, tous les éléments pouvant être présentés en compétition sont répertoriés de A à F. Un élément A vaut 0,10, un B 0,20, un C 0,30... Théoriquement, cette note peut atteindre 10 (pas encore vu !!)

Note B : elle est de 10 au début du mouvement et on y déduit toutes les fautes lors de l'exécution.

La note est ainsi établie : **Note finale = note A + note B**

Ce principe de notation concerne le sol, la poutre et les barres asymétriques.

A la table de saut, la note A est définie par le saut présenté. Chaque figure a une valeur fixe.

Dans cette catégorie il existe également plusieurs niveaux de compétition :

Festigym : a finalité de zone (notation FFG)

Fédéral C : a finalité de zone (notation FFG)

Fédéral B : a finalité France (notation FFG - Championnat de France)

Fédéral A : a finalité France (notation FFG)

National B : a finalité France (code FFG)

A ce stade de la compétition, les exigences concernant la présentation des figures et le notation sont élevés au fur et à mesure que le (la) gymnaste progresse.

Haut niveau

Dans cette catégorie, il existe 3 pôles qui prennent pour critère l'âge du compétiteur :

- **Avenir**

- **Junior**

- **Sénior**

La France est divisée en 7 zones.

Le championnat de France : compétition concernant différents niveaux (du Critérium au National). Les équipes (ou individuels) se qualifient tout au long de la saison à travers les championnats départementaux, régionaux et de zone.

La coupe de France : compétition concernant les équipes nationales des différents clubs en France. Il s'agit d'un système de pool (tirage au sort puis les deux meilleures équipes de chaque pool se qualifient pour la rencontre suivante. Ainsi de suite jusqu'à la finale).

Les zones

Zone Centre France :

Auvergne, Bourgogne, Centre et Limousin

Zone Est :

Alsace, Champagne-Ardenne, Franche Comté et Lorraine

Zone Ile de France :

Ile de France-Marne et Ile de France Ouest

Zone Nord :

Nord Pas de Calais, Picardie, Haute Normandie et Basse Normandie

Zone Ouest :

Bretagne, Poitou-Charentes, Pays de la loire

Zone Sud Est :

Rhône Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur et Corse

Zone Sud Ouest :

Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées

